

un éditorial du *Globe and Mail* où l'auteur déclarait qu'un grand nombre de choses devraient être mises en lumière avant qu'aucun genre de clôture ne soit imposé. Selon l'usage établi, la clôture n'a certes jamais été imposée par un gouvernement à moins que la mesure législative présentée n'ait été vigoureusement appuyée par l'opinion publique et n'ait eu un caractère d'urgence. Il est certain que le grand public n'appuie pas vigoureusement le bill à l'étude, et de l'avis même du ministre, l'affaire n'est pas urgente. Nous regardons avec beaucoup d'inquiétude la ligne de conduite que le gouvernement suit à l'heure actuelle dans sa manière de disposer du bill. Rien ne la motive et rien ne l'explique, si ce n'est sortir le gouvernement de l'embaras et commencer la session du centenaire.

On peut trouver un indice de la raison pour laquelle le gouvernement tient à faire adopter le bill de force, dans la déclaration que j'ai fait jeudi dernier, un admirateur du ministre qui prend place dans la tribune des courriéristes parlementaires. Un commentateur des affaires publiques a dit, en rappelant les questions posées au ministre par des membres de l'opposition, que ces derniers n'avaient pas obtenu de réponses. C'est là, je pense, une autre raison pour laquelle le gouvernement tient à terminer ce débat.

Nombre d'entre nous ont trouvé certaines autres choses fort étranges par rapport à leurs questions restées sans réponse. Je veux parler de l'attitude détachée et assez bizarre que le premier ministre a prise non seulement en ce qui concerne le débat, mais à l'égard de l'unification elle-même. Il a, toute sa vie, manifesté un très vif intérêt pour tout ce qui touche aux affaires extérieures et à la politique extérieure. Les mesures de défense constituent, en réalité, les appuis solides de la politique extérieure. La plupart d'entre nous sont renversés de ce que le premier ministre semble désintéressé de cette affaire. D'après les renseignements que le député de Winnipeg-Sud-Centre a divulgués au début de ce débat, la seule fois que le premier ministre aurait discuté de cette question avec l'ancien chef d'état-major, le maréchal de l'Air Miller, remonterait à 1964, époque où le principal sujet de discussion était l'intégration, non l'unification.

Il me semble que nous devrions pouvoir entendre le premier ministre exposer ses idées sur l'importante question de l'unification, d'ici la fin du débat actuel. L'unification aura des répercussions sur tout l'avenir de la défense du pays. Étant donné la corrélation entre la défense et les affaires étrangères, j'espère que le premier ministre, dont l'activité et la renommée dans le domaine des affaires étrangères sont bien connues, nous dira sa façon de penser.

Permettez-moi de traiter maintenant des questions restées sans réponse. Si le ministre nous fournit quelques-unes de ces dernières, il lui sera beaucoup moins difficile de faire adopter le projet de loi, selon moi. L'atmosphère se ferait plus sympathique à la Chambre. Il n'en a rien fait jusqu'ici, mais je l'exhorte à reconsidérer sa prise de position, s'il veut que le bill soit adopté de façon méthodique.

Que le ministre me permette de lui rappeler l'exemple d'un ou deux de ses collègues. Quand le bill si compliqué sur les transports fut soumis à la Chambre, il fut minutieusement examiné...

L'hon. M. Hellyer: Le député me permet-il de lui poser une question? M'indiquera-t-il précisément les questions auxquelles je n'ai pas répondu?

M. Nesbitt: Oui, j'allais justement le faire. J'en ai une liste sous la main et je me ferai un plaisir de la signaler au ministre. Je conseille au ministre d'examiner les résultats obtenus par son collègue, le ministre des Transports, à l'égard du projet de loi sur les transports. La question était très complexe et très technique. Le comité, saisi du bill, l'avait soigneusement étudié. Il y a eu de très nombreux amendements et je crois que le ministre en a accepté 70 environ. Pour beaucoup de journalistes et d'observateurs, c'étaient les plus belles heures du Parlement.

• (6.40 p.m.)

On a eu ensuite la loi sur les banques, problème également ardu et complexe. Là encore, le ministre des Finances a accepté de nombreuses propositions. Beaucoup de gens pensaient que le projet de loi prêterait à de longues controverses. C'était sans doute vrai pour certains de ses aspects, mais non pas en général. Le ministre a écouté les propositions et les a acceptées quand il les a jugées sages. Certes, personne n'attend d'un ministre qu'il accepte toutes les propositions qu'on lui fait, mais il devrait au moins en accepter quelques-unes. Dans le cas présent, le ministre de la Défense nationale ne semble pas décidé à en accepter une seule.

Tout à l'heure, le ministre a demandé à quelles questions il n'avait pas précisément répondu. La première est celle-ci: qui a créé, qui a conçu ce projet d'unification? Est-ce l'un des officiers supérieurs de l'état-major? Le ministre? Un des conseillers du ministre? Qui est-ce? Nous devrions le savoir, car ce point est extrêmement important, c'est l'un des plus sérieux dont la Chambre ait été saisie. Nous avons donc le droit de savoir si le concept de